

Compte-rendu du premier conseil d'école 2016-2017 du jeudi 3 novembre 2016

Ouverture de séance: 18h30

secrétaire de séance: Leclerc Thomas

Présents: Les représentants de la mairie: M. Laurence, maire de Saint Georges Montcocq, M.Talvast, adjoint et M. Duchemin, adjoint

Les représentants des parents d'élèves: Mme Zekri, Mme Leloutre, Mme Lelaisant, Mme Sergent, Mme Launey, M. L'Orphelin et Mme Nicolle

L'équipe enseignante: Mme Hamelin, directrice, Mme Osmond, Mme Lavalley, Mme Segovia, Mme Jarry et M Leclerc

Excusée: Mme Loyer, Inspectrice de l'Education Nationale

ordre du jour:

1. Présentation des membres du conseil d'école et de leur rôle
2. Les effectifs de l'école
3. Le règlement intérieur
4. Le PPMS, le plan vigipirate
5. Les travaux
6. Les A.P.C. (Activités Pédagogiques Complémentaires)
7. Les projets de sorties, spectacles, rencontres sportives
8. Présentation des comptes de la coopérative
9. Informations diverses

1-Présentation des membres du conseil d'école et de leur rôle:

Les résultats des élections des représentants des parents d'élèves: (*distribution du procès verbal aux membres*) les élections se sont déroulées le vendredi 7 octobre 2016. Le taux de participation a été de 60,97%, en baisse par rapport à 2015, taux de 64,97 %, c'est un très bon taux de participation. Les parents candidats étaient regroupés sur une liste. 5 titulaires et 5 suppléants ont été élus. Les résultats sont sur les panneaux d'affichage. La plupart des électeurs ont voté par correspondance .

Les membres du conseil:

Le conseil d'école est composé des membres suivants :

❖ Les représentants de la mairie: Monsieur le Maire: Monsieur Laurence et ses conseillers municipaux M Talvast chargé des actions scolaires:périscolaire et M. Duchemin chargé des travaux dans les bâtiments (nom et fonction).

❖ L'équipe enseignante: Madame Hamelin, directrice de l'école et enseignante titulaire de la classe de CM1-CM2, Madame Ségovia enseignante titulaire de la classe de CP, Madame Jarry, enseignante titulaire de la classe de CE1 -CE2, Monsieur Leclerc , enseignant stagiaire de la classe de MS-GS ayant un 50% en classe et un 50% à l'ESPE et Madame Osmond, enseignante titulaire de la classe de PS-MS, Mme Lavalley Anaïs assurant les décharges de Madame Jarry, le lundi ; la décharge de direction le mardi et la décharge de formation de M Lelerc les jeudis et vendredis.

❖ Les représentants des parents d'élèves :

Les titulaires: Madame ZEKRI Meriem, parent d'élève de Reza en PS et Ismaël CE1

Madame LELOUTRE Elise, parent d'élève de Chloé classe de CE2 et de Théo en CP

Madame LELAISANT Gaëlle, parent d'élève de Eugénie en CM1

Madame SERGENT Noémie , parent d'élève de Nathan en CE1 et de Lucas en MS

Madame LAUNEY Edwige, parent de Angèle en CE1

Les suppléants: Madame DENNEBOUY Cécile , parent de Nino en MS

Monsieur L'ORPHELIN Franck, parent de Tao en CP et de Lucie en PS

Madame NICOLLE Gwladys, parent de Anatole en CE1 et Lucile en GS

Madame POIGNAVANT Isabelle, parent de Manon en CE2

Madame COCHONNEAU Solen, parent de Lucie en CM2

❖ L'inspectrice de l'Éducation Nationale de la circonscription de Saint Lô 3 : Madame Martine Loyer est excusée. Actuellement en congé maladie, elle est remplacée par M Saglio.

Le décret n°90-788 du 6 septembre définit les modalités du conseil d'école (document fourni au préalable auprès des membres).

La présidence:

La présidence est assurée par la directrice qui établit l'ordre du jour adressé au moins huit jours avant la date des réunions aux membres et anime le conseil. La présidente, après avis du conseil, peut inviter une ou plusieurs personnes dont la consultation est jugée utile en fonction de l'ordre du jour. Elle a la responsabilité du compte-rendu.

Les réunions :

Le conseil d'école est constitué pour une année jusqu'au renouvellement de ses membres, c'est à dire jusqu'aux prochaines élections des représentants en octobre 2017.

Il se réunit au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans les quinze jours qui suivent la proclamation des résultats des élections des parents d'élèves. Deux autres réunions auront donc lieu dans le courant des mois de mars et de juin. Il peut également être réuni à la demande de la directrice, du maire ou de la moitié de ses membres.

Les dates des conseils d'école sont déjà fixées: **le jeudi 9 mars 2017 et le jeudi 15 juin 2017**

Les missions du conseil d'école:

Sur proposition de la directrice, le conseil d'école :

- ❖ Vote le règlement intérieur de l'école
- ❖ Établit le projet d'organisation de la semaine scolaire
- ❖ Donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement et la vie de l'école :
 - Les actions pédagogiques entreprises pour réaliser les objectifs nationaux
 - L'utilisation des moyens alloués à l'école
 - Les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés
 - Les activités périscolaires
 - La restauration et l'hygiène scolaire
 - La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire
- ❖ Adopte le projet d'école
- ❖ Donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles
- ❖ Est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école
- ❖ Reçoit une information sur :
 - les principes de choix de manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers
 - L'organisation des aides spécialisées

Les comptes rendus:

Un compte rendu sera distribué à chaque membre du conseil et un exemplaire envoyé à l'IEN. Il ne sera pas distribué aux familles mais il sera affiché au panneau et mis sur le site de l'école dès que possible.

2-Les effectifs de l'école

A la rentrée: 119 élèves étaient inscrits, les effectifs sont stables. 13 élèves sont inscrits en PS.

A la rentrée de la toussaint : 118 élèves, 1 radiation en CM1

7 inscriptions pour la rentrée 2016: 2 CP, 1 CE1, 2 CE2, 2 CM2 et 4 radiations en juin 2016

La répartition en 5 classes:

PS-MS – Mme Osmond: 21 élèves dont 13 PS et 8 MS

MS/GS -M Leclerc: 24 élèves dont 7 MS, 17 GS.

CP-CE1 – Mme Ségovia : 25 élèves. 10 CE1 et 15 CP

CE1 - CE2 Mme Jarry: 28 élèves dont 10 CE1 et 18 CE2

CM1-CM2 – Mme Hamelin : 20 élèves dont 4 CM1 et 16 CM2.

Pour la rentrée 2017, la prévision d'effectif transmise au service de L'inspection académique est de **12**. La liste des enfants nés en 2014 sur les trois communes s'établit à 18 enfants (3 Rampan, 9 Mesnil Rouxelin et 6 St Georges Montcocq). 5 élèves dont nous avons déjà un frère ou une sœur inscrit à l'école.

3 -Le règlement intérieur:

Un nouveau règlement intérieur de l'école a été élaboré à partir du règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires, diffusé en mars 2016 et en tenant compte de la spécificité de l'école.

Des points particuliers :

Dialogue avec les familles : Une réunion d'information générale, réunion de rentrée par chaque classe, réunion individuelle soit à la demande de l'enseignant ou des familles et réunion avec la directrice pour certains enfants

Communication livret scolaire (Livretval) : consultable sur le site de l'école : PS-MS : une fois, GS : deux fois et cycle 2 et 3 : 3 fois dans l'année. Donner en papier également.

LSU (Livret Suivi Unique) qui va se mettre en place par l'EN. Livret s'harmonise sur toute la scolarité obligatoire (jusqu'en 3ème). Si l'enfant change d'école, la nouvelle école récupère le livret.

Interdit aux médicaments à l'école même pour le personnel de la mairie. Eviter de mettre les enfants quand malade sinon contagion dans la classe/école.

Bijoux et jouets sont vivement déconseillés.

Les téléphones portables sont interdits dans l'école, ainsi que les objets dangereux et les bonbons interdits.

Les animaux domestiques sont interdits dans l'enceinte de l'école, même tenu en laisse ou dans les bras.

Les annexes du règlement : la charte de la laïcité, les règlements de classe élaborés par les élèves, la charte internet et la charte twitter pour les CM.

Vote à l'unanimité : règlement accepté.

4 -Le PPMS, le plan vigipirate

Le Plan de Mise en sûreté est un plan qui va décrire étape par étape toutes les missions du personnel enseignant, le matériel à avoir, le lieu de mise en sécurité des élèves et du personnel communal (ATSEM).

Un exercice aura lieu la semaine du 20 novembre 2016 pour valider le plan. Les parents seront informés.

Le premier exercice incendie s'est bien déroulé le mardi 6 septembre 2016. Le système d'alarme a bien fonctionné.

Le plan vigipirate est en vigueur. Une réflexion est en cours pour la sécurisation des espaces. Depuis la rentrée, les portails et portes sont fermés sur le temps scolaire. Cela a entraîné un changement des habitudes de chacun

et quelques désagréments. Le vendredi 15 octobre, Monsieur Laurence , M Duchemin, M Talvast et Mme Hamelin se sont réunis pour discuter de la sécurisation. Quelques points ont été abordés : la pose de visiophone aux portails, le système d'alarme en cas d'intrusion, Un exercice « se cacher » est programmé le 25 novembre 2016. Les enseignants en maternelle apprennent déjà par le jeu aux enfants à se cacher. Les enseignantes vont progressivement apprendre aux enfants soit à se cacher soit à s'échapper.

Les représentants des parents ne trouvent pas logique que sur le temps scolaire les portes soient fermées et que sur le temps périscolaire, cela soit ouvert. Ils expriment aussi l'angoisse par rapport aux exercices: « *Que les exercices ne soient pas anxiogènes* ».

Il n'y a pas de référent policier à Saint-Georges Montcocq. L'information a été transmise à la hiérarchie. Le conseil exprimer le désir d'en avoir un pour la sécurité, pour aider à sécuriser l'école.

5 -Les travaux

La nouvelle classe de Mme Ségovia est prête, un espace cour pour les CP-CE1 a été défini. Les enfants ont une interdiction de monter sur la zone rouge. Mais un problème des toilettes subsiste. La porte de la cantine pour les toilettes va être ouverte lors des temps de classes. L'espace classe à peine plus spacieux. Les enfants sont contents, attente du vidéo-projecteur, chauffages réglés.

Des visiophones vont être installés aux portails.

La porte au fond du couloir de la nouvelle classe va être fermée.

La porte de la garderie ne se bloque pas, elle se referme toute seule : les parents trouvent cela dangereux. Elle se claque lorsqu'elle se ferme.

6- Les activités pédagogiques complémentaires

Les APC sont organisées par les enseignants selon un calendrier établi en début d'année : 2 fois 45 minutes par semaine, les parents ont signé une autorisation. On distingue les ATP (activités travail personnel) les AED (activités aux élèves en difficultés) et les APE (activités liées au projet d'école). Depuis septembre 2014, les directeurs sont déchargés de ces heures d' APC. Mme Lavalley assure les APC pour les élèves de CM1-CM2, les lundis et mardis.

7-les projets de sorties

Les sorties culturelles

les classes sont sur une liste d'attente au niveau du théâtre de Saint Lô. Si à la fin du mois du novembre, les enseignantes n'ont pas de nouvelles, elles feront venir un spectacle à la salle polyvalente.

Les sorties sportives:

Les classes sont inscrites aux rencontres sportives organisés par les conseillers pédagogiques de la circonscription de Saint lô 3.

Les classes de -CM1-CM2 participeront aux rencontres course longue qui auront lieu les 10,11 ou 12 mai 2017. Le cycle natation : se déroulera du mardi 26 avril au 14 juin 2017 pour les 4 classes (GS au CM2), le matin soit 8 séances. Les MS seront accueillis par Mme Osmond.

Rencontre danse : classes PS-MS-GS

rencontre athlétisme : classes CP-CE1-CE2

Les olympiades en fin d'année le 4 juillet

Les sorties pédagogiques à la journée:

Une journée d'intégration au collège Lavalley est prévue pour les CM2 dans le cadre de la liaison CM2 – 6ème. Chaque classe bénéficiera d'une sortie pédagogiques à la journée.

Projet d'organiser une sortie avec deux nuitées pour la classe de CM : 3 séances de char à voile et peut être seconde guerre mondiale, en mai ou début juin 2017.

Les manifestations :

La Chorale de Noël se déroulera le vendredi 16 décembre 2016 à partir de 18h. Salle polyvalente

Le carnaval aura lieu le vendredi 7 avril.

La fête de fin d'année aura lieu le vendredi 23 juin 2016.

10 – Présentation des comptes de la coopérative

bilan de la coop 2015-2016:

Les subventions accordées par les mairies pour les sorties de l'année 2015-2016: 2 250€ par la mairie de St Georges Montcocq et 500€ par la mairie du Mesnil Rouxelin.

Pour le projet cirque: 700 € mairie St Georges Montcocq, 300 € rampan et 200 € Mesnil Rouxelin

L'équipe enseignante remercie pour les subventions accordées par la mairie et par l'APE (3090 €)
participation des familles : 4080 €

Le solde sur la compte de la coopérative est au 30/09/2016 de 2 693,81 €.

Des actions "vente" sont prévues: vente des photos scolaires (en novembre) pour financer les sorties et les spectacles.

L'équipe enseignants a pensé à une vente de livre pour les parents à prix raisonnable. Actilivre destoc'

L'APE a proposé de s'allier financièrement pour faire des projets.

11 Informations diverses:

Projet d'école :

3 priorités départementales :

- parcours de l'élève
- les pratiques pédagogiques et éducatives (numérique : vidéoprojecteurs, compte twitter, ordinateurs). Parents invités à aimer, suivre le compte twitter de l'école.
- l'ouverture de l'école à ses partenaires. Renforcer les liens entre scolaire et péri-scolaire. —> pilotage en août (PEDT sport, PEDT élaborer etc...) + parents invités aux prochaines réunions de pilotages : Franck L'orphelin, Mme Dennebouy

Questions des parents pour la mairie concernant la cantine :

Bilan de la réunion entre les parents et Monsieur le Maire: Problèmes rencontrés dans la cantine : globalement le climat de la cantine est stressant pour certains enfants, de nouveaux équipements qu'il ne fallait pas salir et de la sévérité. Ce qui a été fait : rencontrer le personnel. Ce que le personnel dit : au niveau des repas, sur l'obligation de finir les assiettes, eux incitent pour que les enfants mangent mais ne forcent pas. Le temps du midi doit être un moment de détente pour les enfants.

Concernant le flotex : les enfants peuvent salir, c'est facile à laver. Les nappes ont été enlevées.

Conseil des classes de CM : faire parler les enfants, et bâtir avec eux une charte sur la cantine, l'idée est que tout soit mieux.

Parents qui se sont posés des questions : comment les autres parents vont-ils savoir si le problème est résolu ?

Si cela ne se corrige pas, il faut que les parents reviennent pour le dire.

Les parents demandent des formations sur l'attitude pour le personnel de la cantine. Une personne du personnel va passer le CQP.

Propositions des parents : - délégués dans chaque classe ?

Les parents demandent la réparation du feu du boulevard, car celui ne doit pas fonctionner quand on appuie sur le bouton piéton ou d'avoir quelqu'un pour gérer le passage piéton.

Le site de l'école: ecole-saint-georges-montcocq.Etab.ac-caen.fr
fonctionne de nouveau correctement.

La classe de CM a un compte twitter CMfontenelles dans le cadre d'un échange avec une classe de l'école de l'Yser à Saint Lô et de l'inscription au dispositif de la twictée.

Mme Hamelin remercie les membres du conseil d'école.
La séance est clôturée à 20h30

La directrice
Mme Hamelin Karine

La secrétaire
Mme Osmond Mélanie